

Traite AVODA ZARA

Proposition de plan – Deuxième chapitre - Daf 23 a & b

23 a

Guemara :

Autre réponse de Ravina (/ ne pas placer des bêtes qui appartiennent à des juifs dans des auberges d'idolâtres, mais on peut acheter des bêtes ayant appartenu à des idolâtres pour des sacrifices) :

- Nous sommes préoccupés par les mauvais mœurs a priori (donc, nous ne laissons pas les animaux avec des idolâtres),
- mais be Di'eved (a posteriori) on ne le craint pas, donc on peut leur acheter des bêtes pour sacrifice.
 - D'où savons-nous que nous distinguons entre l'Chatchilah et b'Di'eved?
 - On a une michna qui précise : Une femme ne peut pas être isolée avec un idolâtre, car ils sont soupçonnés de relations illicites;
 - Mais une autre michna prévoit que si une femme a été prise en captivité par des idolâtres, si cela était motivé pour des dettes d'argent, elle est autorisée à son mari. Si elle a été condamnée à mort, elle est interdite à son mari.
- Ravina propose de résoudre ainsi ces deux enseignements :
 - L'Chatchilah, a priori, elle ne peut pas être isolée avec des idolâtres, mais b'Di'eved (a posteriori) nous ne l'interdisons pas.
 - Peut-être craignons-nous même be Di'eved qu'il y ait eu un problème ?
 - Ici, dans le cas de la michna, c'est différent, car son ravisseur craint que s'il a des relations avec elle, son mari refusera de rembourser sa dette pour la racheter.
 - En revanche, si elle a été condamnée à mourir, elle est interdite à son mari et ses ravisseurs pensent n'avoir « rien » à perdre.

Réponse de R. Pedat :

- Notre Mishna qui dit que l'on craint des relations illicites est l'avis de R. Eliezer.
- La Beraita qui permet d'acheter des Korbanot à des idolâtres est de 'Hachamim.

Nous avons une michna de R. Eliezer : Nous ne pouvons pas acheter une vache roussedes idolâtres Nochrim. Mais les Sages permettent.

- R. Eliezer interdit parce que nous craignons que les idolâtres aient des relations avec l'animal. Les Sages ne craignent pas cela.

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources : guemara, ressources du site www.dafhayomi.fr (daf, résumé), www.dafyomi.co.il, www.torahbox.fr (cours de R. S. Bloch, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg) Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

La controverse et R. ELIEZER et CHACHAMIM

Mais, peut-être que ni R. Eliezer ni les Sages ne craignent les relations interdites mais c'est plutôt en raison de la loi de Rav Yehudah.

Avis de Rav Yehudah :

- *Même si l'on a laissé un paquet de sacs sur une vache rouge cette vache est disqualifiée ;*
- *Un veau est disqualifié pour servir de Eglah Aroufa seulement s'il a tiré un joug ou porté un fardeau.*

- *Aussi, R. Eliezer craint que la génisse n'ait été utilisée pour le travail. 'Hachamim ne craignent pas qu'u goy a posé u fardeau sur la vache rousse.*

Objection : *Mais, non, ça ne peut pas être cela la discussion entre R. Eliezer et les Sages :*

- *l'idolâtre ferait attention à ne rien poser sur l'animal de peur de le disqualifier et perdre de l'argent !*
- *De même, on ne craint pas les relations interdites car l'idolâtre perdrait son profit potentiel s'il le faisait!*
- *R. Eliezer ne pense pas ainsi, car le mauvais penchant de l'idolâtre pour la débauche le tente grandement!*

Autre objection / *peur de la débauche des idolâtres*

- *Shila explique ainsi que R. Eliezer s'appuie sur le verset mentionnant que c'est le Ben Israël qui doit apporter le Korban "... Bnei Yisrael ve Yikchu Elekha" et les non juifs ne pourront pas vendre ces animaux.*
 - *Cela ne peut pas être sa raison !*
 - *Cf. fin de la michna : De même, R. Eliezer interdit d'acheter tous les Korbanot de Nochrin.*
- *Le verset ci-dessus ne s'applique qu'à la vache rousse !*

Autre objection : *Peut-être que 'Hachamim n'autorisent (ne craignent pas débauche entre idolâtre et animal) que pour la vache rousse, car idolâtre espère obtenir beaucoup d'argent, mais ils peuvent être d'accord avec R. Eliezer pour interdire d'acheter des Korbanot de Nochrin!*

- *Si oui, la Beraita (qui permet d'acheter des Korbanos de Nochrin) n'est pas comme Chachamim ou R. Eliezer*
 - *Cf. beraita qui mentionne le verset des Chachamim qui conteste R. Eliezer de "Kol Tzon Kedar (de Yishmael) ... Al Ratzon Mizbechi."*

Jusque là, Chachamim et R. Eliezer se bornent à se demander si nous devons craindre des relations de débauche entre idolâtre et l'animal. Si nous savons qu'il l'a fait, tous conviennent qu'il est disqualifié;

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources : guemara, ressources du site www.dafhayomi.fr (daf, résumé), www.dafyomi.co.il, www.torahbox.fr (cours de R. S. Bloch, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg) Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Nous concluons que la vache rousse a la loi de Kodshei Mizbe'ach (Kodshim apporté sur l'autel); S'il était seulement comme Kodshim de Bedek ha'Bayit (refection du Temple), un acte de débauche ne le disqualifierait pas!

Dans la plupart des cas, c'est comme des Kodshim de Bedek ha'Bayit. La débauche disqualifie cet animal parce que la Torah l'appelle «Chatat».

*Dans ce cas, un Yotzei Dofen (naissance par césarienne) devrait être disqualifié !
Peut-être que c'est le cas !*

Nous avons une beraita : Un Yotzei dofen est invalide pour la vache rousse; mais R. Shimon dit, c'est valide.

- *R. Shimon le permet parce qu'il suit sa propre opinion qu'un Yotzei Dofen a le même statut qu'une naissance classique ;* ○ *R. Yohanan enseigne pourtant que R. Shimon admet qu'un Yotzei Dofen est invalide pour un Korban.*
 - *R. Shimon dit que c'est Hekdesh Bedek ha'Bayis. La bestialité et l'idolâtrie disqualifient la vache rousse, tout comme une imperfection la disqualifie.*
- *"Ki Mashchatam Bahem Maman Bam";*
- *Tana d'Vei R. Yishmael : 'Mashchatam' fait toujours référence à l'immoralité sexuelle et à l'idolâtrie.*
 - *immoralité sexuelle - "Hishchit Kol Basar Es Darko";* ○ *Idolatrie - "Pen Tashchitun va'Asitem Lachem Pesel."*

Shila a enseigné dans une Beraita : R. Eliezer expose "... Bnei Yisrael v'Yikchu Elecha" - Bnei Yisrael doit le fournir et non les goyim

- *Si c'est ainsi, nous devrions dire que seul Bnei Yisrael peuvent offrir aux besoins du Mikdash - "Bnei Yisrael v'Yikchu Li Terumah" !*
- *Si tu me dis que peut-être que c'est vrai!*
- *Rav Yehudah : R. Eliezer a enseigné que l'on doit honorer ses parents autant que Dama ben Netinah (qui était un Nochri);*
- *Une fois Chachamim avait besoin d'une pierre pour l'Efod. Ils étaient prêts à payer 600 000 dinars au-dessus de sa valeur.*

Dama avait la pierre, mais elle était enfermée dans un coffre. La clé était sous l'oreiller sur lequel dormait son père. Dama n'a pas réveillé son père, et il a perdu l'affaire.

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources : guemara, ressources du site www.dafhayomi.fr (daf, résumé), www.dafyomi.co.il, www.torahbox.fr (cours de R. S. Bloch, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)
Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com